

«Vents à contre courant»
Association N°821002296, N° SIREN 843 691 767

2285, Route du Bois Grand
82100 Garganvillar

vacc82@outlook.fr
05 63 20 72 27

Garganvillar, le 19/092019

Nous sommes :

Plus de 200 adhérents riverains et habitants concernés de tout horizon sociologique, professionnel, d'âge avec un intérêt commun : la protection de la qualité de notre cadre de vie et de notre droit au bien-être social, physique et mental.

De ce fait, nous souhaitons affirmer notre détermination à combattre des projets éoliens industriels inutiles et polluants.

Constat : la France est un pays déjà fortement décarbonisé. Une décarbonisation supplémentaire doit se faire non pas à travers la production d'énergie supplémentaire, mais en priorité par un changement de comportement : chauffage, transport, recours à des ressources de production plus compatibles avec l'environnement (géothermie, hydraulique, chauffage solaire...) et par une diminution de la consommation.

L'objectif prioritaire doit donc être réorienté vers une diminution par :

- l'action sur une meilleure isolation des ménages
- l'action sur une optimisation des transports collectifs pour diminuer le transport individuel
- amélioration du ferroutage
- l'action sur une priorité à la production locale et régionale en général
- l'action sur une diminution des aides directes et indirectes à l'éolien industriel en faveur des aides à une diminution des consommations d'énergie fossiles et de solutions alternatives.

Or, l'éolien industriel, contrairement à l'image marketing véhiculée, génère une augmentation sensible de la production de gaz à effet de serre et représente une solution qui n'est pas du tout neutre au niveau bilan carbone (production, transport, construction, artificialisation, emplois locaux, démantèlement, recyclage!!!). Qui plus est, contrairement à ce qui est véhiculé, il n'est pas en mesure de remplacer la production nucléaire et ne le fait pas à ce jour.

Constat : nous sommes en zone de vents faibles, tout comme Cordes sur Ciel où EDF a arrêté un projet de centrale éolienne industrielle, car le vent n'y soufflerait pas assez pour une production raisonnable.

Selon des experts, la production moyenne de l'industrie éolienne serait de 21-23% par an en France.

NORDEX , selon ses communiqués, espère produire 29GW avec une installation de 4 éoliennes de 180m en bout de pale. Cela fait un taux de 18,37% par an, moins d'un jour de production sur 5 par an et le relais doit être pris par des centrales à charbon, à fioul, à gaz, ce qui augmente sensiblement les effets de carbonisation dont nous voulons nous débarrasser. Chaque MW éolien est donc à l'origine de 4 MW carbonisés.

Ceci pour la production verte.

Nous, riverains, sommes contre ces projets en Tarn-et-Garonne et en ce cas autour de la zone Natura

2000 de la vallée de la Garonne, de l'Abbaye de Belleperche, du Château de Terrides, à Cordes-Tolosannes et à Labourgade.

Notre soutien principal vient de la **Fédération des Chasseurs du Tarn-et-Garonne** qui s'est clairement et publiquement prononcée contre tout projet éolien dans le département 82 ! Et nous a apporté un soutien formidable lors de notre première manifestation à Belleperche, le 13 Avril 2019 et pour le fonctionnement de cette première année de lutte de tous les jours.

La LPO- Ligue de protection des oiseaux - nous apporte un soutien actif, pour la protection des oiseaux protégés ou non, qui font partie de notre environnement rural ;

Sites & Monuments, la Société pour la protection des paysages et de l'esthétique en France, est fortement préoccupé par la défiguration sans respect des paysages et du patrimoine par l'industrie éolienne, selon M. Gady, défiguration qui, si l'on continue ainsi, sera irréversible.

Toutes nos énergies/Occitanie Environnement, notre fédération régionale, forte de plus de 160 associations régionales membres, dont nous faisons partie, nous soutient de vive voix et a lancé une contre-proposition au plan régional pour atteindre les objectifs climatiques de 2050, être une région à énergie positive à 85% - **sans** éolien industriel. (www.toutesnosenergies.fr : scénario REPOSTA)

Vent de colère, notre fédération nationale, (plus de 600 associations membres) nous apporte avec les autres fédérations, un poids au niveau national et une représentativité comme lors de l'audition de toutes nos fédérations citées ci-dessus par la commission parlementaire « Aubert » dont le rapport est imminent sur les impacts de l'industrie éolienne.

Devant le Sénat, M. Patrice Cahart a fait une intervention remarquable, en statuant que l'industrie éolienne ne représentait pas d'avantage pour l'intérêt général mais seulement un intérêt pour les investisseurs.

Ce que nous voulons :

Sauvegarder :

- la tranquillité et beauté de nos paysages
- notre patrimoine, même « petit » et sans valeur pour des citoyens et porteurs de projet
- la qualité du cadre de vie des riverains (environnement, loisirs, chasse, pêche, nature ...)

+ le droit au bien-être physique, mental et social
+ notre biodiversité déjà en danger
+ les valeurs économiques de notre environnement

Les questions que nous soulevons

Avant que les communautés ne produisent leur PCAET, (plan climat air énergie territorial) les industriels procèdent de manière anarchique et s'imposent ;

Le non-sens écologique (biodiversité, recyclage, production palliative fossile)

L'impact économique négatif pour la communauté et les riverains

Que l'on prenne en compte la perte d'attractivité des territoires : qui veut s'installer autour de centrales éoliennes ? Quel est l'avenir des communes rurales avec une multiplication anarchique de centrales éoliennes ? Quid du tourisme rural, à la ferme ?

Nous demandons :

Un moratoire national immédiat de tout projet éolien, comme voté en Charente, les PO, les Hauts de France et ce, jusqu'à ce que soient menées des études indépendantes sur les impacts auprès des riverains qui sont déjà dans la peine : en Picardie, Loire, Auvergne, Aveyron, Aude, à titre

d'exemple. Une analyse des impacts et des souffrances réelles des riverains, autant que de leurs animaux, doit être menée par des études représentatives et non mandatées par les promoteurs comme c'est le cas aujourd'hui.

Que l'on prenne en compte l'impact visuel, de bruit, d'infrasons, de vibrations, de champs électromagnétiques, environnemental, économique et social pour la population rurale.

Que la FEE (Fédération des Energies Eoliennes, Paris) fasse respecter ses engagements de ne pas faire réaliser de projets sans concertation : donc qu'elle arrête les projets de Cordes-Tolosannes et de Labourgade, puisque la majorité des riverains des communes limitrophes, qui sont les plus impactés, se prononce publiquement contre l'implantation d'éoliennes.

Que les communes de Labourgade et de Cordes-Tolosannes arrêtent d'appuyer ces projets privés qui sentent fort les conflits d'intérêt, même si les procédures légales seraient respectées, à en croire les délibérations des conseils communaux.

Que la Région Occitanie arrête la folie du développement de 2000 aérogénérateurs supplémentaires, pour produire du courant dont nous n'avons pas besoin, mais qu'elle investisse lourdement dans l'économie d'énergie des ménages et des énergies comme la géothermie, ainsi que dans la réduction des émissions des transports routiers et aériens. Qu'elle se penche sur la proposition REPOSTA.

Que l'on prenne en compte la perte d'attractivité des territoires. Quel sera le scénario du développement des communes rurales dominées par des aérogénérateurs industriels géants ?

Que l'on prenne en compte les études du monde scientifique international sur les conséquences sanitaires sur les populations riveraines.

Que l'on adapte la réglementation « éloignement » à au moins 10 fois la hauteur totale des aérogénérateurs et que la compatibilité avec le paysage et le patrimoine soient considérées sérieusement au cas par cas, comme c'est prévu par les dispositions légales, et non pas automatiquement autorisé dès que 500m de distance soient respectés.

Il est urgent de se pencher sur la question de la transition de nos modes de vie, de production, de consommation.

La transition énergétique doit être acceptée par les habitants, et adaptée aux territoires, cela nécessite un travail de concertation sérieux avant toute mise en place.

Nous ne voulons pas être mis à l'écart dans une transition énergétique qui ne profite qu'aux actionnaires, aux propriétaires terriens qui louent leurs parcelles sans considération des risques qu'ils encourent (démantèlement). Qui profitent d'un système de rémunération alléchant, sans lequel aucun projet ne se réaliserait. Il s'agit clairement de projets financiers, non pas écologiques.

La suppression de la politique de subventions amène une chute libre du nombre des projets éoliens industriels car ils ne sont plus assez juteux : ex : USA, Danemark, Allemagne..

Nous souhaitons être concertés pendant les processus de décision et non pas quand les jeux sont faits de manière pédagogique comme alibi pour honorer les exigences légales.

Nous vous remettons un dossier de presse de TNE et un flyer sur la proposition REPOSTA.

Merci de nous avoir écouté, nous cherchons le dialogue, pas la confrontation.

Le président
Konrad Burchardt